

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

**-1- DEVIS TRAVAUX CHEMIN DU BOIS.**

Mme LEROSIER, Adjointe au maire chargée des travaux, rappelle que le conseil municipal a décidé la création d'une voirie sur de la partie OUEST du Chemin du Bois fortement dégradée et qui n'a jamais fait l'objet de travaux constitutif de voirie.

Un cahier des charges a été établi et cinq entreprises ont été consultées.

Deux entreprises n'ont pas répondu : EIFFAGE et EUROVIA.

Trois entreprises ont répondu :

- Entreprise MARTRAGNY TP – devis n°31554 – montant : 25882.50 EUR HT
- Entreprise MASTELLOTTO TP – montant : 30937.50 EUR HT.
- Entreprise COLAS SAINT LO – montant : 27080 EUR HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-1- VALIDE l'offre de l'entreprise MARTRAGNY TP n° 31554 d'un montant de 25882.50 EUR HT.

-2- AUTORISE Mme le maire ou en cas d'empêchement la 1<sup>ière</sup> Adjointe à signer ledit devis.

-3- DIT que les crédits ont été voté au budget primitif 2025 le 08/04/2025 au compte n° 2151 de la section d'investissement.

<p><b>Mélanie LEPOULTIER</b> Maire</p> 	<p><b>Nadège LEROSIER</b> Secrétaire de séance</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

**-2- DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°1.**

M Geoffrey BERNAUS, Adjoint au Maire délégué aux finances, présente la Décision Modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2025.

Cette DMB est nécessaire pour procéder à des ajustements de crédits sur quelques lignes budgétaires.

**BUDGET COMMUNAL 2025**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

## COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Inv	2151. D- RE	D	64 810,00 €	-2 600,00 €	62 210,00 €
Inv	2181. D- RE	D	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €
BALANCE				0	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-1- VOTE la DMB n°1 présentée ci-dessus.

-2- CHARGE Mme le Maire ou en cas d'empêchement M Geoffrey BERNAUS 3e Adjoint au maire délégué aux Finances à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

<b>Mélanie LEPOULTIER</b> <b>Maire</b> 	<b>Nadège LEROSIER</b> <b>Secrétaire de séance</b> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

### REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### Séance du 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

**-3- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025.**

M BERNAUS, Adjoint au maire chargé des finances, présente le tableau des subventions aux associations pour l'exercice 2025. La commission des finances a émis un avis favorable le 15-05-2025.

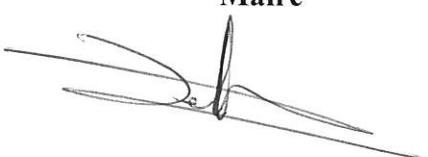
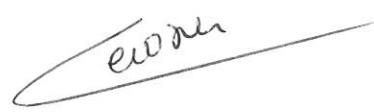
Tableau des subventions soumis au vote :

Association	Montant subvention	Association	Montant
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>			
USI Bessin Nord	4000	Club des Anciens Le Temps de vivre Sommervieu	800
Comité des fêtes de Sommervieu	1500	ARES Sommervieu	1000
ACPG SOMMERVIEU	300	APE ECOLE DE SOMMERVIEU	2000
<b>ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>			
APF France HANDICAP	100	AFM TELETHON	100
LIGUE CONTRE LE CANCER 14	100	RESTO DU CŒUR 14	100
SNSM PORT EN BESSIN	100	FSL Fonds de Solidarité Logement 14	200
MYOSOTYS SERVICES LE MOLLAY LITTRY	100	ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIERE LUDOTHEQUE BAYEUX	100
L OUTIL EN MAIN BAYEUX BESSIN	100	***	***
TOTAL GENERAL ____ 10600 ____ EUR			

Rappel de la ligne budgétaire 2025 (compte 65748) : 12000 EUR.

Francis Dorey, président d'association, ne prend pas part au vote.

Le tableau des subventions est adopté à l'unanimité des votants.

<b>Mélanie LEPOULTIER</b> <b>Maire</b> 	<b>Nadège LEROSIER</b> <b>Secrétaire de séance</b> 
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

**-4- DELEGATION DE SIGNATURE POUR CONVENTIONS  
D'ECHANGE DE MATERIEL A TITRE GRATUIT.**

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de faciliter l'organisation et la gestion du fonctionnement de l'administration de la collectivité,

Vu les conventions de prêt et d'emprunt de matériel technique à titre gratuit qui se présentent régulièrement en mairie,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DONNE DELEGATION à Mme le maire, ou en cas d'empêchement au 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, pour la durée du mandat, de signer toutes les conventions à titre gratuit de prêt ou d'emprunt de matériel technique.

Un rapport de synthèse desdites conventions signées sera présenté régulièrement en conseil municipal.

Mélanie LEPOULTIER  
Maire



Nadège LEROSIER  
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

### REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### Séance du 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

#### **-5- PRIX DE VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL.**

Mme le maire présente les caractéristiques du bien proposé à la mise en vente :

- parcelle cadastrale : partie de la parcelle AB251.
- surface du bâtiment : 400 m<sup>2</sup> environ sur 3 niveaux.
- surface parcelle : 400 m<sup>2</sup> environ à préciser lors du bornage.
- zone du PLUi : UGc
- adresse postale : 14 rue de l'église.
- descriptif : un ancien bâtiment à usage agricole comprenant :
  - au rez-de-chaussée : charreterie, étables, remise.
  - à l'étage : greniers.
  - sous-combles : greniers.
  - Cour, petit bâtiment à usage de burets.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE,

- 1- de mettre en vente ladite parcelle décrite ci-dessus et d'une surface indicative de 400 m<sup>2</sup> au prix de 170000 EUR net vendeur.
- 2- charge Mme le maire ou en cas d'empêchement son 1<sup>er</sup> adjoint de signer tous documents utiles à la mise en œuvre de ces décisions et notamment le plan définitif de division.

-3- A compter du caractère exécutoire de la délibération, la réception des offres d'achat se fera par lettre recommandée avec accusé de réception ou dépôt en mairie aux heures d'ouverture au public contre signature ou à l'étude de Maitre POTTIER, Notaire à Bayeux. Une délibération sera prise pour désigner l'acquéreur.

<b>Mélanie LEPOULTIER</b> <b>Maire</b> 	<b>Nadège LEROSIER</b> <b>Secrétaire de séance</b> 
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

## **CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

### **-6- PRESTATAIRES LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.**

Mme le Maire rappelle que par délibération du 04/05/2022, le conseil municipal a validé une convention avec la FREDON relative à la lutte contre le frelon asiatique pour les années 2022 à 2026 et a nommé Monsieur FRANCIS DOREY, conseiller municipal, référent communal et Christel MARCILLAUD-PITEL, référente communale suppléante. La campagne 2025 débutera le 23/06/2025..

Le Conseil Municipal,

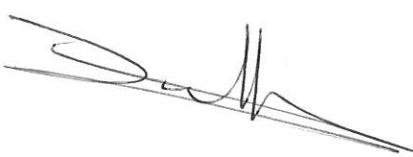
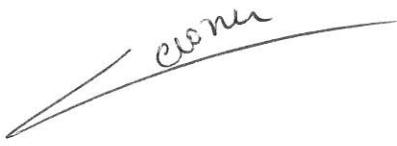
Vu l'arrêté préfectoral de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados,

Vu la participation de la CDC Bayeux Intercom dans le volet animation du plan de lutte collective contre le frelon asiatique,

Vu la convention signée entre la commune et la FREDON Normandie,

A l'unanimité, choisit les quatre prestataires suivants :

- 1- NI GUEPES NI FRELONS -14400 BAYEUX.
- 2- INTERVENTIONS GUEPES FRELONS – 14400 ST VIGOR LE GRAND
- 3- FRELON DESTRUCTION – 14210 GRAINVILLE/ODON
- 4- STOP O GUEPES – 14 ETERVILLE

<p><b>Mélanie LEPOULTIER</b> Maire</p> 	<p><b>Nadège LEROSIER</b> Secrétaire de séance</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

## **CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

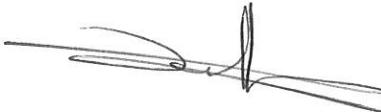
Date de convocation : 14/05/2025.

### **-7- PLUI – AVIS SUR MODIFICATION N°7.**

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, Bayeux Intercom a notifié à la mairie de Sommervieu le projet de modification n°7 du PLUI de Bayeux Intercom qui sera mis à l'enquête publique en juin 2025.

Bayeux Intercom souhaite connaitre les observations éventuelles de la commune sur ce projet.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, déclare ne pas avoir d'observation sur ce projet de modification n°7 du PLUI.

<b>Mélanie LEPOULTIER</b> Maire 	<b>Nadège LEROSIER</b> Secrétaire de séance 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

## **CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **Séance du 20 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

### **-8- CESSION DE LA SENTE RUE DES ALLIES.**

Mme le Maire rappelle que par délibération du 05/12/2024, la commune a décidé la vente d'un délaissé de voirie constitué de la sente situé dans la partie en impasse de la rue des Alliés.

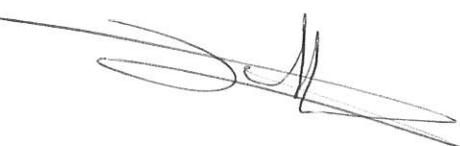
Le Maire rappelle à l'assemblée que bien d'une personne publique qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention d'un acte administratif constatant son déclassement (art. L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques). Pour les voies communales, cet acte doit être précédé d'une enquête publique lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie (art. L 141-3 du code de la voirie routière). Mais pour les « délaissés de voirie », un déclassement de fait, sans intervention d'un acte administratif de la collectivité propriétaire, est possible. La disparition de la domanialité publique résulte du fait que ces places, rues et impasses ne sont plus utilisées pour la circulation (CE, 27 septembre 1989, Moussion, n° 70653).

Le Maire expose :

- que la parcelle cadastrée section AB, numéro 291, d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> située à SOMMERVIEU 14400, Rue des Alliés, Sente, n'est plus nécessaire au service public de la voirie depuis de nombreuses années et qu'elle a le caractère d'un délaissé de voirie ;
- que Monsieur et Madame Xavier RIEHL, domiciliés à CORMEILLES EN PARISIS (95), ont manifesté son intérêt à acquérir cette parcelle ;
- que l'aliénation envisagée intervient dans le respect de l'article L 112-8 du code de la voirie routière qui prévoit un droit de priorité aux riverains de parcelles déclassées;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de céder la parcelle cadastrée section AB, numéro 291, au prix de 4000 EUR net vendeur, à Monsieur et Madame Xavier RIEHL.
- DIT que tous les frais de cession, frais d'acte notarié, impôts et taxes, seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

<b>Mélanie LEPOULTIER</b> Maire 	<b>Nadège LEROSIER</b> Secrétaire de séance 
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 20 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, mardi vingt mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Geoffrey BERNAUS, Cédric CAHU, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation : 14/05/2025.

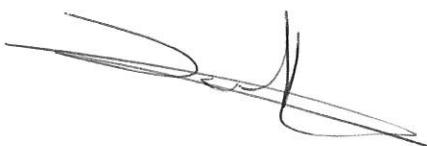
## **-9- CONVENTION AVEC LE CPIE VALLEE DE L ORNE**

Mme le maire donne lecture de la convention à venir avec le CPIE Vallée de l'Orne pour la mise à disposition de 3 expositions dans le cadre de SOMMER SCIENCES 2025 à la salle polyvalente le 31/05/25 pour la somme de 400 EUR.

A l'unanimité, le conseil municipal,

- 1- accepte les termes de la convention présentée.
- 2- autorise Mme le maire à signer ladite convention.

**Mélanie LEPOULTIER**  
Maire



**Nadège LEROSIER**  
Secrétaire de séance



## **FEUILLE DE CLOTURE DE LA SEANCE DU 20 MAI 2025**

### **RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES**

- 1- DEVIS TRAVAUX CHEMIN DU BOIS.
- 2- DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°1.
- 3- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025.
- 4- DELEGATION DE SIGNATURE POUR CONVENTIONS D'ECHANGE DE MATERIEL A TITRE GRATUIT.
- 5- PRIX DE VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL.
- 6- PRESTATAIRES LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.
- 7- PLUI – AVIS SUR MODIFICATION N°7.
- 8- CESSION DE LA SENTE RUE DES ALLIES.

COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025  
-9- CONVENTION AVEC CPIE VALLEE DE L ORNE

LISTE DES PRESENTS

Présents : Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Cédric CAHU, Geoffrey BERNAUS, Sylvie DOUBLET, Christine PLATEAU, Sophie DROUAIRE, Cécile BISSON, Christel MARCILLAUD-PITEL, Francis DOREY, Nicolas BLIN.

Procurations : NEANT

Absents : Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

<p>Mélanie LEPOULTIER Maire</p> 	<p>Nadège LEROSIER Secrétaire de séance</p> 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------